

24 janv. 2025

Les Chiffres clés de l'Anah

[BILAN 2024 DE L'ANAH : Un effort massif pour mieux rénover les logements](#)

L'Anah publie ses chiffres clés 2024. Les résultats montrent que les dispositifs de l'Agence permettent de rénover beaucoup mieux, grâce à un meilleur accompagnement des ménages vers des projets ambitieux. Avec 3,77 milliards d'euros, l'Etat a consacré des moyens inédits à cette politique publique qui, plus que jamais, permet de soutenir l'activité économique et les emplois locaux, tout en contribuant à la lutte contre le réchauffement climatique, à la transition démographique et à la cohésion sociale et territoriale.

1/ La réforme des aides menée en 2024 porte ses fruits et permet de mieux rénover le parc de logements privés.

Lancée en 2024, MaPrimeAdapt' rencontre un beau succès dès sa première année, permettant aux ménages de réaliser plus tôt leur travaux d'adaptation à la perte d'autonomie et de choisir

des projets de travaux plus conséquents : 37 069 logements ont été adaptés (+41% par rapport aux précédents dispositifs).

L'intervention en copropriété continue de progresser, portée par la concrétisation d'opérations conséquentes du Plan Initiative Copropriété (PIC) ainsi qu'une accélération significative des rénovations énergétiques : 37 791 logements ont ainsi été rénovés grâce à MaPrimeRénov' copropriétés (+25%).

Après une période d'appropriation au premier semestre par les ménages et les professionnels des évolutions de MaPrimeRénov', la rénovation d'ampleur connaît un réel essor qui permet d'accélérer les efforts de la France en faveur de la transition énergétique du parc privé : 91 374 rénovations d'ampleur ont été engagées (+27%) et 249 427 rénovations par geste, pour un montant total de 3,29 milliards d'euros.

2/ Des projets de rénovations de qualité, grâce à l'accompagnement du service public de la rénovation de l'habitat.

Le coût et la réalisation d'une rénovation énergétique d'ampleur sont importants. Ils nécessitent d'être bien accompagné pour s'engager sereinement dans la démarche tant au plan technique que financier.

Le parcours accompagné de MaPrimeRénov' facilite le passage à l'acte vers des projets ambitieux, grâce à l'accompagnement systématique des Accompagnateurs Rénov' et une aide financière importante (en moyenne, une rénovation d'ampleur coûte 55 065€ et bénéficie d'une aide de l'Etat de 36 271€).

Ces rénovations d'ampleur permettent d'améliorer significativement et durablement le confort et l'efficacité énergétique du logement (+65 % de gain énergétique moyen). Deux ans après la rénovation de leur logement, les bénéficiaires de MaPrimeRénov' indiquent à 72% avoir constaté une baisse de leur consommation énergétique, et 86% déclarent une amélioration du confort de leur logement.

3/ Un effort de rénovation porté au cœur des territoires, qui bénéficie prioritairement à ceux qui en ont le plus besoin et contribue activement au soutien de l'activité économique.

Pour accompagner les collectivités dans leur politique locale de l'habitat, l'Anah a financé l'ingénierie locale à hauteur de 116 millions d'euros. Cela s'est traduit par une très forte progression des aides à la pierre, dont la distribution est gérée localement pour pouvoir répondre aux enjeux locaux.

Au total, plus de 3,77 milliards d'euros ont été distribués (+21%), qui ont très majoritairement bénéficié à des ménages ayant des revenus modestes ou très modestes (73% des bénéficiaires). Le montant total de travaux générés par les différentes aides de l'Anah s'élève à 7,34 milliards d'euros.

Valérie LETARD, Ministre en charge du Logement : « *Jamais un gouvernement n'avait consacré autant de moyens à cette politique publique. Les 3,77 milliards d'euros distribués par l'Anah ont permis d'améliorer la vie des ménages, de soutenir l'activité économique du bâtiment dans les territoires et de contribuer à l'atteinte des objectifs climat de la France. Grâce à une mobilisation*

collective de l'Etat, des collectivités locales, du réseau France Rénov' et des entreprises et artisans du bâtiment, les Français ont pu rénover plus et mieux ».

Thierry REPENTIN, Président de l'Agence nationale de l'habitat : *« Cet effort collectif a permis aux rénovations d'ampleur d'être de plus en plus nombreuses ! Les résultats de l'Anah en 2024 démontrent qu'un chemin est possible vers la massification des rénovations de qualité, pour atteindre la neutralité carbone à horizon 2050. Cette dynamique positive doit pouvoir se poursuivre en 2025 en donnant à France Rénov' les moyens de ses ambitions ».*

Consultez l'intégralité des chiffres clés de l'Agence nationale de l'habitat : [ici \(lien\)](#)